

gner le contentement que l'on ressent peut, en effet, entraîner de véritables inconvénients ; chacun voulant s'en servir pour faire connaître son opinion, il arriverait que le spectacle serait interrompu et troublé ; il arriverait peut-être aussi que ce moyeu, qui paraît innocent à celui qui ne l'emploie qu'à la louange, serait également mis en usage par l'ennemi de quelque sujet pour le mortifier aux yeux du public, quoiqu'il ne lui fût pas désagréable. Une pareille licence, si elle avait lieu, ne pourrait qu'exciter du désordre, fomenter des cabales, et arrêter les progrès de quelques sujets du théâtre, dont les talents n'auraient besoin que d'être encouragés.

« Par ces considérations, et après avoir ouï Marie-Pierre Prost, chevalier, avocat et procureur général de cette ville et communauté, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Art. I. — *Défendons très-expressément*, à peine de prison et d'interdiction d'entrer aux spectacles, à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, *de jeter ni faire jeter*, sous quelque prétexte que ce puisse être, *sur le théâtre, aucuns papiers attachés à des couronnes, bouquets, rubans*, ou autrement.

« Art. II. — Si, malgré toute la vigilance qui sera employée, l'on ne peut découvrir les personnes qui auraient jeté aucuns papiers sur le théâtre, ils seront aussitôt ramassés pour être remis à M. le commandant, et, dans aucuns cas, ils ne pourront être lus.

« Art. III. — Défendons, sous peine d'interdiction de l'entrée aux spectacles, de demander la lecture des papiers qui auraient été jetés sur le théâtre.

« Art. IV. — Ordonnons que tous particuliers qui auraient été arrêtés pour avoir occasionné du tumulte, afin d'obtenir la lecture desdits papiers, seront emprisonnés et punis comme perturbateurs du repos public (i). »

L'été ramena les étoiles parisiennes qui avaient repris leurs tournées en province. M^{nc} Saint-Huberti s'arrêta à Lyon au mois de juin et, en revenant du Midi, du 28 juillet au 1^{er} août; elle chanta dans *Iphigénie en Tauride*, dans *Alceste el Didon* : « Il faudrait être sublime comme elle, » disait le *Journal de Lyon*, « pour bien exprimer l'effet de ses mouvements. » Du 5 au 13 juillet, on joua le *Mariage de*

(1) *Journal de Lyon*, 1755,